



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002085

Dénomination nationale : Développement et protection du patrimoine culturel

Spécialité : Réalité virtuelle et formation multimédia

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Réalité virtuelle et formation multimédia » portée par l'IUT de Saint-Lô et ouverte en 2005, a été mise en place pour répondre à un besoin local de mise en valeur du patrimoine par les nouvelles technologies. L'objectif est de former les étudiants dans le domaine du multimédia et de la réalité virtuelle appliquée au patrimoine. La licence professionnelle bénéficie dans son environnement régional de la proximité d'un technopôle sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) créée par la ville de Saint-Lô. Son implantation géographique lui permet une situation et un partenariat privilégié avec ce contexte territorial : la formation est associée au technopôle. L'accès à la licence professionnelle est ouvert à un large public provenant de deux BTS, de DUT mais également des UFR d'Arts, d'Histoire, des Sciences de l'homme et de Sciences.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	85 % à 100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne à 1 an)	55 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier montre une formation bien ancrée dans sa région et répondant à un besoin de la profession et bénéficiant d'un responsable qui assure un pilotage efficace. L'organisation de l'équipe pédagogique montre une répartition pédagogique équilibrée entre les enseignants et les professionnels intervenant dans le secteur professionnel. Il est identifié de nombreux partenariats, parmi lesquels le CIREVE associant la formation à ses actions de recherche mais également, le pôle de compétitivité « Transactions électroniques sécurisées » (TES) Manche numérique. Ils interviennent pour une large contribution sur le cœur de métier de cette formation. Depuis sa création, la licence professionnelle accueille des étudiants de parcours divers grâce au dispositif d'accès aux formations y compris VAE et VAP. Elle sait donc rendre attractif son cursus ; pourtant, il n'existe pas de mise en œuvre de dispositif de formation par alternance.



L'insertion professionnelle n'est pas suivie avec efficacité avec un faible taux de retour d'enquêtes. Par ailleurs, les poursuites d'études doivent être limitées (30 % actuellement). Un conseil de perfectionnement est mis en place dans lequel sont examinées les propositions du conseil pédagogique. Ces missions sont bien décrites et les relevés de décisions devraient contribuer à l'amélioration du pilotage de cette formation.

- Points forts :
 - De solides partenariats professionnels.
 - Une organisation et un pilotage de la formation rigoureux.
 - La diversité des publics accueillis (handicap, diplômés VAE VAP).

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle.
 - La tendance à l'augmentation de la poursuite d'étude.
 - La diversité du public (peu de L2).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et de proposer cette formation par un accès à l'alternance. Il s'agit également de pouvoir mettre en place des passerelles avec les composantes associées afin d'augmenter le nombre d'étudiants L2 au sein de la formation et de valoriser la licence professionnelle. L'établissement doit veiller à la cohérence entre les objectifs et les métiers visés d'une part, et les contenus de formations pour que l'insertion professionnelle se fasse en adéquation avec le niveau de la formation dispensé.